

la pêche maritime à la Réunion ; état et évolution dans les années 80

G. BIAIS
IFREMER

Laboratoire Ressources Halieutiques
Délégation de La Réunion

Dans les années 80 la pêche réunionnaise a mis à terre annuellement entre 2 000 et 3 000 tonnes d'une valeur d'environ 60 millions de francs. L'activité se répartit principalement entre les abords immédiats de l'île et des zones lointaines exploitées par deux navires congélateurs. Malgré la faiblesse des ressources marines locales, la petite pêche est active mais étant orientée vers les gros pélagiques, elle est confrontée à des difficultés de commercialisation. La grande pêche doit faire face à une détérioration de la ressource sur ses zones traditionnelles de pêche.



Flottille de petite pêche dans le port de Saint-Leu.

L

es ressources vivantes de la mer sont relativement peu abondantes autour de La Réunion. Piton isolé, le

massif volcanique constituant l'île n'est bordé que d'un très étroit plateau continental. Les eaux qui le baignent sont relativement pauvres, il n'y a aucune remontée d'eau profonde minéralisée et le débit très irrégulier des rivières n'est pas à l'origine d'un enrichissement notable. Dans ces conditions la pêche locale a des potentialités limitées. Elle est de plus très tributaire de conditions météorologiques souvent mauvaises. L'Alizé de direction sud-est lève souvent une mer hachée et dure sur les trois quarts des côtes de l'île. De plus, d'un contour grossièrement rond et régulier, le littoral offre peu d'abris. La pêche locale est donc difficile et peu favorisée par les conditions naturelles.

Depuis longtemps les réunionnais vont cependant chercher plus loin la ressource qu'ils n'ont pas à proximité. La pêche australe aux îles Saint Paul et Amsterdam est une activité ancienne, pratiquée depuis plus d'un siècle et demi. Depuis la fin des années 60 existe aussi une grande pêche tropicale et une pêche au large fréquentant les eaux malgaches, les

photo G. Biais/Ifremer

hauts fonds situés au nord de l'île Maurice, et parfois la côte de Somalie.

Malgré des conditions locales difficiles, le nombre d'inscrits maritimes est de plusieurs centaines et la pêche a une place modeste mais non négligeable dans l'économie de l'île, avec une production en valeur de 62,8 millions de francs en 1989.

la pêche locale

La pêche aux abords immédiats de La Réunion est pratiquée par une importante flottille approchant le millier d'embarcations. Ce sont des unités de petite taille, le plus souvent des barques non pontées de 5,5 m en bois ou en matière plastique. Il y a cependant, depuis quelques années, une augmentation notable du nombre d'embarcations de type vedette et d'une taille de 7 à 10 m. Les sorties de pêche sont d'une durée limitée à la journée.

En pêche professionnelle, c'est la catégorie "petite pêche". Les professionnels ne représentent cependant qu'une faible partie de la flottille, composée en majorité de plaisanciers. En 1989, à côté de 183 embarcations armées à la petite pêche, il fallait compter 644 barques locales de plaisance. Il s'y ajoute certainement un grand nombre des 1 149 autres embarcations de plaisance et notamment une fraction probablement importante des 167 bateaux à moteur de plus de 2 tonneaux, catégorie qui comprend les vedettes de pêche au gros. La diminution d'un tiers en dix années du nombre d'embarcations professionnelles s'est accompagnée d'une progression importante du nombre d'embarcations de plaisance. Dans cette dernière catégorie, le nombre de barques locales a presque doublé en dix ans. Il en est de même pour les bateaux à moteur de plus de deux tonneaux.

Les embarcations se répartissent principalement sur le littoral ouest. Sur cette partie de la côte à l'abri des vents dominants se situent les principaux ports et sites d'échouage.

La ligne à main, armée d'un ou plusieurs hameçons, est l'engin de pêche quasi exclusif. Elle peut être utilisée en dérive ou à la traîne, munie d'un leurre artificiel ou d'un appât. La nature des fonds, la faible abondance de la ressource et les conditions météorologiques limitent les possibilités d'utilisation d'autres engins.

La motorisation des barques est totale depuis la fin des années 60. Elle a permis le développement de la pêche des gros pélagiques, tels les thons, daurades coryphènes ou marlins qui constituent l'essentiel des prises. Cette tendance a

Année	Inscrits maritimes									
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Petite pêche	430	380	392	394	379	384	405	368	341	309
Pêche côtière et au large	57	39	31	22	27	18	23	40	23	25
Grande pêche	126	143	138	132	118	111	108	101	104	108
Total	613	562	561	548	524	513	536	509	468	442

Sources : Affaires Maritimes

Année	Pêche locale : Nombre d'embarcations									
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Professionnels Petite pêche	314	313	316	312	279	210	173	179	183	183
Barques locales plaisance	359	372	392	442	496	539	608	635	631	644
Bateau de plaisance de plus de deux Tonneaux	106	115	124	123	125	134	140	142	154	167
Total	779	800	832	877	900	883	921	956	968	994

Sources : Affaires Maritimes

La pêche à pied.



photo G. Biats/lframer



Barque en pêche près d'un dispositif de concentration de poissons (D.C.P.).

photo G. Biais/Ifremer

été accentuée par l'implantation depuis 1989 de dispositifs de concentration de poissons, radeaux mouillés au large et ayant pour effet d'attirer les grands pélagiques.

La pêche des professionnels est suivie par des déclarations volontaires faites mensuellement à la Direction Départementale des Affaires Maritimes. Elles ne peuvent pas être confirmées par d'autres sources, en raison d'un marché très diffus il est en effet difficile de les confronter à d'autres chiffres d'origine commerciale. Ces données ont cependant pu être comparées en 1988 aux résultats d'une enquête directe sur les points de débarquement. Cette étude, effectuée par l'IFREMER avec le soutien financier du Conseil Régional, a permis d'estimer la production totale de la pêche locale en 1988 à 702 tonnes dont 369 tonnes (53 %) venant des plaisanciers. La production des professionnels (333 tonnes) est donc d'un niveau inférieur à celui déclaré aux Affaires Maritimes pour la même année.

Voisine de 600 tonnes dans les années 70, la production déclarée par les professionnels a chuté à près de 300 tonnes en 1985, niveau dont elle est restée voisine jusqu'en 1987. Cette baisse des volumes débarqués a été initiée en 1982 par une diminution des rendements qui a touché aussi bien les poissons de fond que les grands pélagiques. Une corrélation entre les variations d'abondance de ces deux groupes d'espèces paraissant peu probable, l'hypothèse d'une activité moindre paraît pouvoir être privilégiée pour expliquer cette baisse de rendements.

Une réduction importante du nombre d'embarcations professionnelles lui a succédé entre 1984 et 1986. Près de 45 % des embarcations ont quitté le secteur professionnel en trois années. De plus de 300 au début des années 80, leur nombre semble s'être stabilisé vers 180 depuis 1986. Parallèlement dans la deuxième moitié de la décade les rendements sont remontés à un niveau supérieur à celui de 1979.

En 1988 et 89, cette progression a essentiellement pour origine l'augmentation des prises de gros pélagiques certainement imputable pour une grande part à l'implantation de dispositifs de concentration de poissons.

Pour être complet, ce bilan de l'activité halieutique locale devrait comprendre la chasse sous-marine et la pêche à pied. Souvent pratiquées illégalement, encore plus diffuses que la pêche embarquée, ces activités n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'une estimation statistique sauf la pêche des bichiques (P. DELACROIX, 1987).

Ces alevins de gobiidés sont capturés aux embouchures des rivières. Très pri-

Production déclarée des professionnels inscrits à la petite pêche

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Grands pélagiques	290.4	294.5	233.7	232.4	201.1	158.8	161.3	159.3	222.9	266.9
Petits pélagiques	86.6	130.3	74.5	79.3	103.5	45.3	37.1	68.7	81.0	70.7
Poissons de fond	188.9	184.9	144.7	127.8	125.9	104.1	98.9	84.2	96.9	103.0
Total	576.7	616.2	458.8	457.8	438.0	318.1	314.8	330.8	411.6	444.1
Production par bateau	1.8	1.9	1.4	1.4	1.5	1.5	1.8	1.8	2.2	2.4

Sources : Affaires Maritimes

Unité : tonnes

sés localement, le prix auquel ils sont payés aux pêcheurs dépasse les 100 francs par kilo. Cette activité est pratiquée par 300 à 400 pêcheurs réguliers auxquels s'ajoutent des occasionnels. La production paraît très variable mais serait supérieure à 100 tonnes les bonnes années alors que les statistiques officielles ne font mention que d'une quinzaine de tonnes au maximum.

A côté d'une petite pêche professionnelle, dont la production et le nombre d'inscrits maritimes ont décliné au cours des années 80, existe donc une pêche embarquée de plaisanciers, mettant à terre un volume sensiblement égal à celui des professionnels, et dont une fraction est vendue illégalement. Si on ajoute la pêche des bichiques il est probable que la valeur de la production déclarée par la petite pêche, 14,6 millions de francs en 1989, est notablement inférieure à la valeur de production totale mise sur le marché par la pêche locale.

Activité procurant un revenu irrégulier, globalement peu élevé, la pêche locale apparaît souvent comme une source de revenu complémentaire. Sa large pratique en activité non déclarée concrétise cet état de fait. Un marché demandeur et rémunérateur pour les poissons de fond ne compense que partiellement la rareté de la ressource. Il s'engorge très vite pour les gros pélagiques dès que la production augmente en saison chaude, mais les débarquements restent faibles pour permettre une structuration du marché.

Pourtant l'arrêt de la diminution du nombre d'embarcations inscrites à la petite pêche depuis quelques années et l'arrivée dans la flottille d'un nombre de plus en plus important d'embarcations de type vedette de pêche traduisent l'existence d'une petite communauté de pêcheurs attachés à leur métier.

A côté d'une pratique marginale de la pêche et souvent non déclarée, il existe une petite pêche active même si les conditions locales sont défavorables. Orientée vers les gros pélagiques, son maintien paraît devoir demander des efforts d'organisation pour un meilleur écoulement de sa production.



photo G. Biais/Ifremer

Pêche au large : l'Aldebaran et le Vetiver.

nord-ouest de La Réunion, Tromelin, les bancs du nord de Maurice ou les côtes malgaches. En 1989 le VETIVER et l'ALDEBARAN, deux seuls bateaux à exercer cette activité, ont débarqué 76,7 tonnes.

Cette pêche est largement tributaire des possibilités d'accès à des zones de pêche étrangères, puisque seuls le bancs des 90 milles et Tromelin sont dans des eaux françaises. Ce ne sont malheureusement que des pitons isolés à la ressource trop limitée pour suffire aux besoins des deux bateaux de pêche au large réunionnais. En 1989 et 90, l'absence de ratification par Maurice d'un accord de pêche autorisant l'accès aux eaux mauriciennes a fortement perturbé l'activité. La pêche au large est actuellement à la recherche d'autres possibilités d'exploitation, notamment celle des gros pélagiques avec des techniques plus performantes que la ligne. L'ALDEBARAN a ainsi tenté l'utilisation du filet maillant mais avec peu de succès et le VETIVER s'équipe d'une palangre semi-automatique.

Malgré l'espoir que suscite ce dernier projet, la pêche au large paraît cependant en situation difficile si les eaux mauriciennes demeurent fermées.

la grande pêche

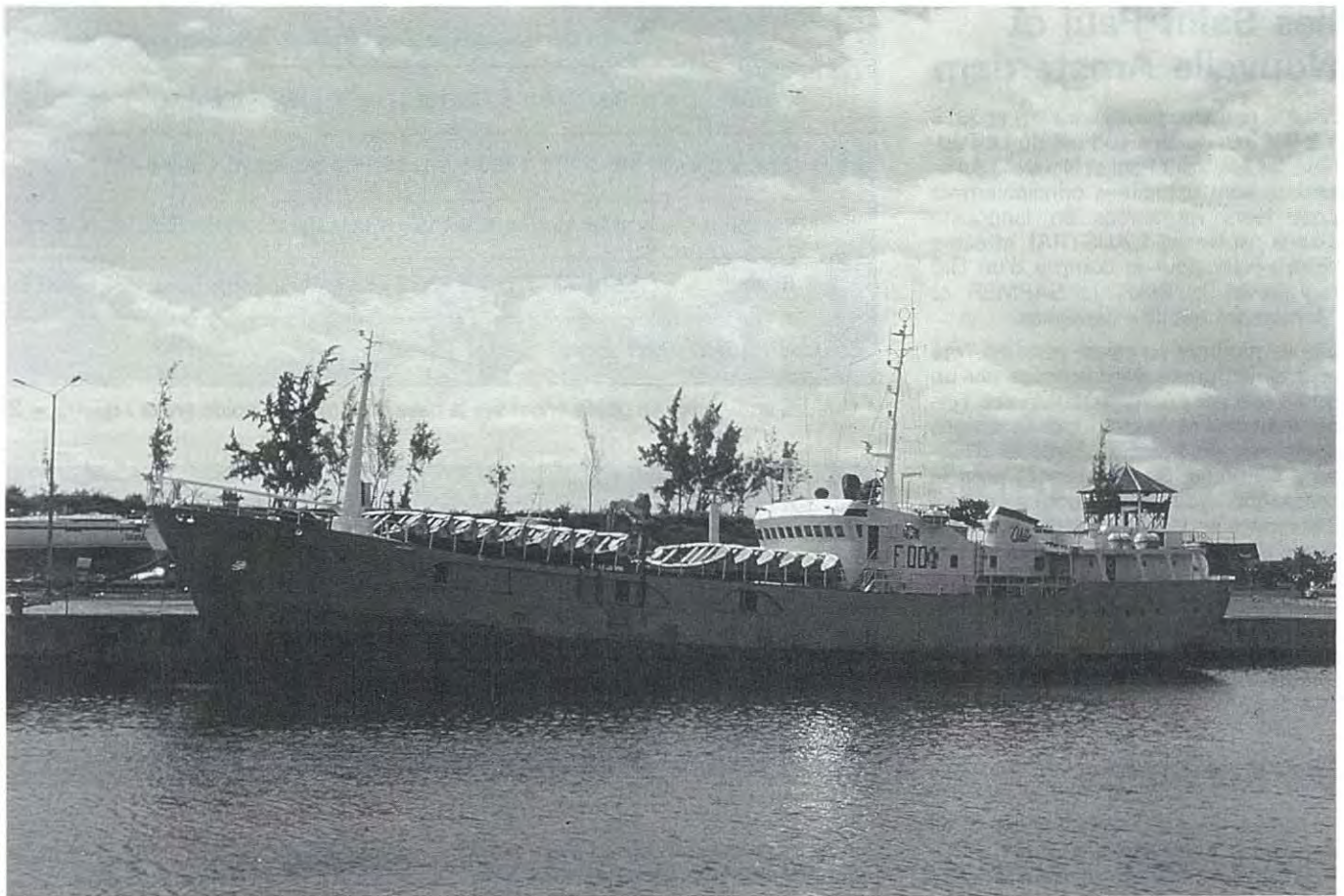
Deux bateaux sont armés à la grande pêche à La Réunion : l'AUSTRAL, chalutier de 78 mètres de long dont l'armateur est la Société Anonyme de Pêche Maritime et de Ravitaillement (SAPMER) et le MARIE-CHRISTINE, navire de 57 mètres de long, porteur d'une quinzaine de canots de pêche à la ligne à main et dont l'armateur est la Compagnie Industrielle d'Armement et de Pêche (CIAP).

L'AUSTRAL exerce presque exclusivement son activité dans les eaux froides des Terres Australes et Antarctiques Françaises (Saint Paul et Amsterdam et les Kerguelen) mais a effectué quelques marées en zone tropicale comme en 1988 sur la côte de Somalie. Le MARIE

la pêche cotière et au large

La pêche cotière et au large est pratiquée par des unités pouvant effectuer des sorties de quelques jours. Elles débarquent à La Réunion du poisson réfrigéré. D'un effectif limité, variant de deux à quatre dans les dix dernières années, ces bateaux pratiquent une pêche à la ligne à main sur le banc des 90 milles dans le

Pêche au large										
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Production (tonnes)	113.8	71.5	55.5	21.7	76.7	33.6	73.2	87.8	81.6	76.7
Nombre de bateaux	2	4	2	2	2	2	3	3	3	2
Sources : Affaires Maritimes										



Le Marie-Christine.

CHRISTINE pêche surtout le capitaine sur les bancs de Saya de Malha.

les bancs de Saya de Malha

Situés en eaux internationales au nord de Maurice, ces bancs constituent le plus

nord des hauts fonds coraliens de l'Arc des Mascareignes. Ils sont exploités par une flottille mauricienne de dix à quinze bateaux auxquels se joint le MARIE-CHRISTINE.

La pêche s'effectue à la ligne à partir de petits canots amenés sur les bancs par des bateaux porteurs. Une espèce, le capitaine (*Lethrinus mahseni*) représente à elle seule plus de 90 % des débarque-

ments. Elle peuple principalement les fonds inférieurs à 50 mètres, d'autres espèces d'intérêt commercial plus élevé (rouges, cabots) sont aussi présentes en eaux plus profondes mais souvent toxiques (ciguatériques) sur Saya de Malha.

Les années 80 auront été marquées par une augmentation importante de la pêche mauricienne sur les bancs. Fluctuant autour de 1000 tonnes au début des années 80, les captures mauriciennes sont à la fin de cette décennie comprises entre 2000 et 3000 tonnes. Les prises réunionnaises ont suivi une évolution inverse. Longtemps comprises entre 500 et 900 tonnes de 1971 à 1986, elles sont depuis 1987 inférieures à 500 tonnes.

Une baisse des rendements, mais surtout un moins grand nombre de marées sur les bancs sont à l'origine de cette diminution des captures réunionnaises.

Une détérioration de la ressource se conjugue en effet avec des difficultés d'écoulement du capitaine sur le marché réunionnais. Ils ont amené la CIAP à rechercher l'exploitation d'autres ressources dans le canal du Mozambique en 1990.

	Grande pêche tropicale										
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1989
Captures (t) sur Saya de Malha	552.4	513.3	897.8	630.3	746.5	568.6	544.3	344.5	381.9	426.6	
Production totale (t)	526.6	537.9	927.2	553.2	766.0	585.1	564.9	380.9	726.2	447.6	
Nombre de bateaux	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	
Sources : Affaires Maritimes											

Iles Saint Paul et Nouvelle Amsterdam

Situées entre les parallèles 37°S et 39°S à 2 800 km dans le sud-est de La Réunion, les îles Saint Paul et Nouvelle Amsterdam sont exploitées principalement pour leurs ressources en langouste (*Jasus paulensis*). L'AUSTRAL effectue cette pêche pour le compte d'un GIE regroupant la CIAP, la SAPMER et l'Armement des Mascareignes.

Elle se pratique au casier pendant l'été austral, les prises sont limitées par un quota fixé par l'Administration des Terres Australes et Antarctiques françaises après avis du Muséum National d'Histoire Naturelle. De 600 tonnes pour la campagne 1984-85, ce quota a chuté à 290 tonnes en 1989-90 consécutivement à une dégradation de la ressource. Les captures ont en conséquence diminué de moitié dans les cinq dernières années. Outre la langouste, il est pêché assez régulièrement autour d'une centaine de tonnes de poissons par année.

les Kerguelen

Le plateau des Kerguelen (latitude 49°S) se situe à 3 200 km du sud-est de La Réunion et à 1 400 km des îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam. Il est exploité par des chalutiers soviétiques sous licence et depuis 1981 une présence française est assurée avec l'AUSTRAL. Poisson des glaces, colin austral ou des Kerguelen et légine composent l'essen-

La pêche aux îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam										
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Langouste entière*	489.2	578.8	560.1	620.8	611.3	610.0	510.7	482.0	465.2	352.3
Poisson	43.9	154.7	102.8	115.7	132.0	101.2	135.8	126.2	106.6	53.0
Total	533.1	733.5	662.9	736.5	743.3	711.2	646.5	608.2	571.8	406.3

Sources : Affaires Maritimes

* Queues converties en poids entier sur la base d'un rapport poids entier / queue = 3

La pêche aux Kerguelen										
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Production (tonnes)	0	1443.4	1037.7	960.4	476.7	787.3	269.0	305.3	261.2	350.2
Nombre de bateaux	0	3	3	2	1	1	1	1	1	1

Sources : Affaires Maritimes

tiel de la ressource. Après avoir varié entre 500 et 1 500 tonnes de 1981 à 85, la pêche française avoisine depuis 1986 les 300 tonnes. L'exploitation est limitée par d'importantes variations d'abondance de la ressource et des difficultés de commercialisation de poissons peu connus.

conclusion

La production de la pêche réunionnaise a été voisine de 2 000 tonnes au cours des années 80. En valeur, la production a fait mieux que se maintenir puisqu'elle a doublé en dix ans. La langouste est pour beaucoup dans ce résultat. Elle représente en effet la moitié de la valeur débarquée.

L'évolution récente de la ressource en langouste démontre cependant qu'elle doit être gérée avec précaution pour demeurer une valeur sûre. Les espoirs placés dans la pêche aux Kerguelen au début des années 80 se sont révélés être limités par la ressource et le marché. La pêche au large et la grande pêche tropicale sont confrontées à la mise en place effective de zones économiques exclusives autour des États voisins. Un besoin de structuration de la production et de la commercialisation s'impose de plus en plus pour la petite pêche.

Aucun secteur de la pêche réunionnaise ne paraît devoir être à l'abri de difficultés à l'aube des années 90. Quelques éléments portent quand même à l'optimisme comme l'ouverture récente de possibilités de pêche dans les eaux malgaches ou du Mozambique. L'accès à l'exploitation du thon par des navires réunionnais de pêche au large ou de grande pêche paraît envisageable grâce à des progrès technologiques. Il est

L'Austral, chalutier de grande pêche.

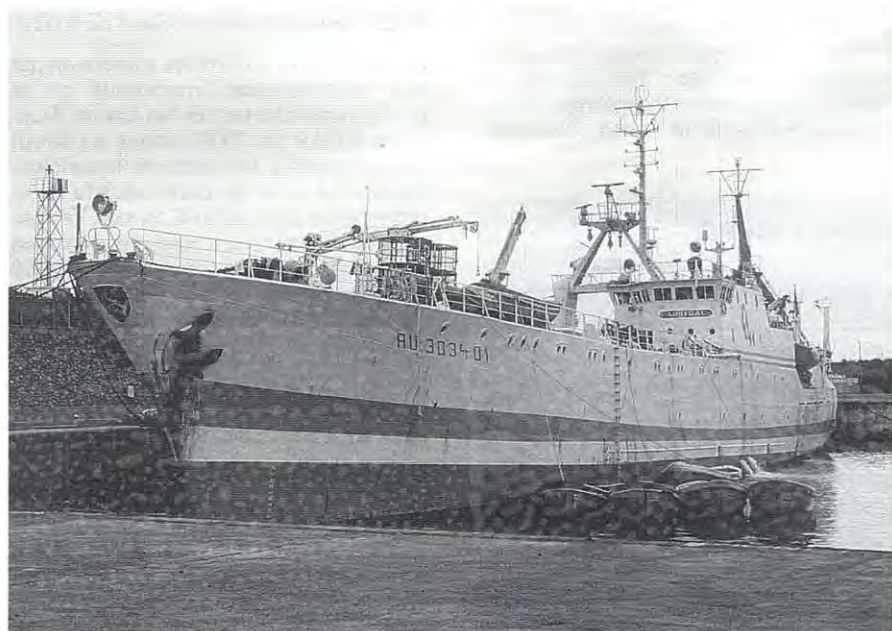


photo G. Biats/Ifremer

cependant certain que la pêche réunionnaise est contrainte de prospecter, innover, valoriser son produit pour se maintenir dans un environnement naturel peu favorable.

Remerciement : l'auteur remercie M. GANGNANT de la Direction Départementale des Affaires Maritimes pour son aide dans la réalisation des tableaux de statistiques présentés.

La pêche réunionnaise										
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Production (tonnes)	1850.2	3 402.5	3 142.1	2 829.6	2 500.7	2 435.3	1 868.4	1 713.0	2 052.4	1 724.9
Valeur des langoustes (millions de francs)	11.7	15.5	19.1	27.2	31.3	37.7	34.7	35.5	35.6	30.5
Valeur totale (millions de francs)	29.9	39.9	52.0	57.5	63.6	72.6	64.0	63.6	66.9	62.8
Sources : Affaires Maritimes										

Petite pêche, débarquement à Saint-Paul.



photo G. Biais/Ifremer

Bibliographie

BERTRAND J., 1985 - La pêche maritime à La Réunion - trente années d'effort de développement de la production. *L'économie de La Réunion*, 15, 3-8.

BIAIS G., 1987 - Summary of the fisheries and ressources information for La Réunion. Proceeding of the workshop on the assessment of the fishery resources in the Southwest Indian Ocean - Document IOSO/FAO. RAF/79/065/WP/41/88/E, 108-115.

BIAIS G. et TAQUET M., 1989 - Etude de la pêche locale réunionnaise : données statistiques d'octobre 1987 à mars 1989. Rapport final de la convention IFREMER - RÉGION RÉUNION n° DAE1/87/06. Document IFREMER - Délégation de La Réunion.

DELACROIX P., 1987. Etude des "bichiques", juvéniles de *Sicyopterus logocephalus* (Pallas), poisson gobiidae migrateur des rivières de La Réunion (Océan Indien): exploitation, répartition, biologie de la reproduction et croissance. Collection travaux et documents de l'Université de La Réunion.

DUHAMEL G., 1980. Evolution de la pêcherie de langoustes (*Jasus paulensis*) aux Iles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam. *La pêche maritime*, 1224, 159-166.